

### Ce que nous réalisons

- ▶ la modification au RCS

vos formalités

☛ imprimez la  
liasse CFE

### Ce que doit contenir votre dossier

Il n'y a ni acte ni pièce à produire au greffe.

Indiquer à LA LOI le ou les noms commerciaux, l'enseigne ou les enseignes, à inscrire ou à supprimer au RCS ainsi que la date de la modification choisie

- ▶ **pouvoir** du représentant légal à LA LOI pour effectuer les formalités au RCS